

Initiatives ministérielles

plois et maintiennent les possibilités d'emploi pour les autochtones.

M. Guy Rose représente l'association des éleveurs de la Colombie-Britannique. La famille de M. Rose est en affaires depuis trois générations. Il n'a pas l'habitude de faire des éclats, mais il s'inquiète de l'apparent manque de compréhension de certains politiciens quant aux conséquences des politiques de traitement des revendications pour les tierces parties. Il a l'impression que l'ensemble de la population s'inquiète au sujet des généreux avantages que cela pourrait conférer. Toutefois, son groupe tient par-dessus tout à maintenir l'accès aux terres du domaine public provincial à un coût raisonnable, pour pouvoir les utiliser comme pâturages.

M^{me} Susan Anderson, suppléante de M. Ken Georgetti, président de la B.C. Federation of Labour, a assisté à presque toutes les réunions du comité. Cette organisation a toujours défendu les droits des autochtones. M^{me} Anderson a souvent rappelé qu'il fallait assurer de meilleurs traitements et améliorer les programmes d'adaptation pour les industries et les travailleurs qui seraient touchés par les ententes de règlement des revendications.

M. Bill Wimpney, représentant de la B.C. Wildlife Federation, s'exprime dans un style franc et direct. Ses interventions sont généralement constructives et bien préparées. Il n'oublie jamais les intérêts des membres de la BCWF. Il est aussi président du comité de consultation sectoriel de la faune. La BCWF représente quelque 40 000 pêcheurs et chasseurs sportifs ainsi que des amateurs de plein air des quatre coins de la Colombie-Britannique. M. Wimpney travaille à la rédaction d'une déclaration sur la position de son organisation relativement aux questions autochtones et à d'autres questions de fond que les membres s'attendent à voir traitées au cours des négociations, plus particulièrement l'accès aux espèces sauvages, la protection des espèces menacées et le partage des compétences.

M^{me} Marlie Beets, anciennement représentante suppléante de la Cariboo Lumber Manufacturers' Association, est vice-présidente des affaires autochtones au sein du Council of Forest Industries. Originnaire de Williams Lake, elle travaille pour l'industrie forestière depuis un bon nombre d'années. Le COFI, qui craint de perdre encore des ressources forestières récoltables, a indiqué qu'il préférerait qu'on transfère le minimum de terres et qu'on accorde une compensation pécuniaire plus importante.

• (1525)

Lloyd Whyte représente la coalition des trois organismes qui regroupent les industries forestières de l'intérieur sous le nom de Interior Forest Industry Coalition. La formule de partage des coûts entre le Canada et la Colombie-Britannique l'inquiète; il estime qu'aux termes de cette dernière, les autochtones recevront davantage de terres dans l'intérieur que sur la côte. Il est également président du comité des terres et des forêts auquel il siège à titre de représentant de la Cariboo Lumber Manufacturers Association.

Ken Sumanick représente la Mining Association of B.C. Il a été président du comité de l'énergie, des mines et des ressources pétrolières. L'association regroupe les grandes sociétés d'exploration et d'exploitation minière en Colombie-Britannique. Elle a indiqué que ses membres étaient aux prises avec de graves

difficultés économiques dues aux prix des produits et aux normes environnementales. Ils tiennent à ce que le règlement des revendications territoriales ne les empêche pas de continuer à faire de l'exploration et à exploiter les gîtes minéraux de façon rentable. Ils ne se soucient pas beaucoup de savoir à qui iront les redevances, tant qu'ils peuvent continuer à explorer et à exploiter les ressources minérales et pétrolières de la Colombie-Britannique.

Jerry Lampert, qui est président du B.C. Business Council, a récemment renoncé à représenter cet organisme, mais il assiste encore aux réunions lorsque l'ordre du jour comprend des questions concernant les ministres. Il avait été nommé par le B.C. Business Council en remplacement du respecté James Matkin qui avait démissionné. Représentant un vaste éventail de grandes entreprises privées, le B.C. Business Council a surtout pour fonction de faire du lobbying. Ils voudront absolument veiller à ce que le ministre participe aux réunions du comité consultatif pour la négociation des traités car c'est le meilleur moyen de s'assurer que les décideurs soient mis au courant de leurs points de vue. Le conseil cherche aussi à minimiser l'impact des règlements sur les employeurs de la Colombie-Britannique en veillant à ce que les coûts des règlements des revendications n'alourdissent pas le fardeau fiscal des entreprises.

M. Dick McMaster est le représentant de la Fishing Resort Operators Association et du Council of Tourist Associations. Il parle au nom d'un secteur de l'économie en pleine croissance en Colombie-Britannique. Bon nombre des régions considérées comme idéales pour le tourisme et les loisirs sont aussi des régions prioritaires pour bien des groupes revendicateurs. Les exploitants d'entreprises de tourisme et de pêche sportive chercheront à conserver le droit d'accès à ces régions et la possibilité de les utiliser, pour la pêche en eau douce et les activités en milieu sauvage notamment. M. McMaster est un membre actif du comité et il participe fréquemment aux travaux de celui-ci.

À une réunion en mars 1994, il a déclaré:

Plus les autochtones participeront aux efforts économiques dès maintenant, moins ils seront enclins à réclamer davantage de terres et d'argent lors de la signature des traités.

Même si M. Richard Taylor est conseiller à l'union des municipalités de la Colombie-Britannique, il préside le comité consultatif sectoriel sur la gestion. Il était président lors des négociations préalables avec le gouvernement, qui visaient à établir et à définir un processus conjoint de consultation des tierces parties. Il a défendu la position de l'union des municipalités de la C.-B. sur la nécessité, pour les gouvernements locaux, d'être représentés ou présents à la table de négociation des traités.

Ces gens sont des habitants très respectés de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada leur est reconnaissant pour le temps qu'ils ont consacré, malgré leur emploi du temps chargé, à ce processus de consultation très important.

Leur tâche est énorme. Ils doivent défendre les intérêts considérables de l'économie de la Colombie-Britannique. Ils veillent au bien-être économique non seulement de la génération actuelle, mais aussi des générations à venir. Ils doivent aussi défendre les intérêts des industries de la Colombie-Britannique. Le comité consultatif pour la négociation des traités fait partie intégrante de ce processus. Il contribuera à l'élaboration de recommanda-